

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **73 (1937)**

Heft 8

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Educateur - Bulletin et membres S. P. R.* — A propos de l'article « Jeunesse actuelle ». — VAUD : *Santé de nos écoliers.* — GENÈVE : U.I.P.G.-DAMES ET MESSIEURS : *Aux conjoints.* — U.I.P.G.-MESSIEURS : *Comité pour 1937.* — *Avis.* — U.I.P.G.-DAMES : *Conférence Dottrens.* — NEUCHÂTEL : *Comité central.* — CHEZ NOS VOISINS : *Allemagne.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ALB. R. : *Le premier chapitre de l'aventure humaine.* — *La bagarre continue.* — INFORMATIONS : *Association antialcoolique du corps enseignant genevois.* — *Programme d'études tessinois.* — OPINIONS : *Culture de l'instituteur.* — PRATIQUE : *Proposition.* — *Lecture fouillée et rédaction.* — ROBERT JAQUET : *Vocabulaire.*

PARTIE CORPORATIVE

« EDUCATEUR-BULLETIN » ET MEMBRES S. P. R.

Les membres actifs de l'U. I. P. G., Dames et Messieurs, de la S. P. N. et de la S. P. V. recevront très prochainement, et après paiement de la cotisation à leur section cantonale, la carte de *membre de la Société pédagogique romande*. Elle tiendra lieu de carte de membre pour les sections cantonales ; elle remplacera aussi l'ancienne *carte de légitimation*, et donnera droit aux mêmes réductions sur quelque quarante lignes de chemins de fer ou funiculaires suisses. Pour les membres actifs de la S. P. J., la question est encore à l'étude ; elle sera réglée ultérieurement.

Les membres *honoraires et auxiliaires* des associations cantonales qui sont *abonnés à l'« Educateur-Bulletin »* sont par là-même membres S. P. R. ; ils recevront leur carte dès le paiement de l'abonnement. (8 fr. au compte ch. post. II 6600.)

Nous rappelons enfin que l'Assemblée générale de la S. P. R. réunie lors du Congrès de La Chaux-de-Fonds, désirant permettre :

a) aux fonctionnaires de l'enseignement qui ne peuvent, en raison des statuts, se rattacher aux sections cantonales ;

b) aux membres du corps enseignant de cantons voisins non organisés en sections de la S. P. R. ;

c) aux personnes amies de l'Ecole, mais n'appartenant pas nécessairement à l'enseignement

de s'intéresser à l'activité de la S. P. R., a prévu, à l'art. 3, litt. b des nouveaux statuts, une catégorie de *membres individuels* n'ayant pas la possibilité d'appartenir à une section.

Ces membres recevront aussi leur carte après paiement de l'abonnement (8 fr. au compte ch. post. II 6600), administration de l'*Educateur*, Lausanne).

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer déjà l'adhésion d'un certain nombre de ces membres individuels ; nous les remercions de l'intérêt qu'ils veulent bien marquer à l'activité de la Romande.

Nous engageons vivement les abonnés « n'ayant pas la possibilité d'appartenir à l'une des sections cantonales », à demander leur admission comme membre individuel S. P. R. ; il leur suffira d'écrire à M. Willemin, président S. P. R., à Jussy (Genève).

Pour le Comité central S. P. R. : Ch. SEREX, *trésorier*.

A PROPOS DE L'ARTICLE « JEUNESSE ACTUELLE »

Mon intention n'était pas de revenir sur la polémique (est-ce même le mot qui convient ?) provoquée par le tardif compte rendu du Congrès de Lille hâtivement rédigé pour l'*Educateur*. C'est l'article de R. Uldry, paru dans le numéro 6, qui m'engage à sortir de ma retraite et à reprendre la plume.

Que notre jeune et sympathique collègue genevois se rassure, l'article de l'*Action nationale* intitulé « Le marxisme à l'école » m'a laissé totalement indifférent, car je demeure imperméable aux attaques d'une certaine presse. Depuis toujours ont été bannis de ma table de travail deux genres de littérature que je place au même niveau dans l'échelle des valeurs : la littérature licencieuse et pornographique et celle qu'illustre si parfaitement l'*Action nationale* qui fait de la violence et le « l'engueulade » ses spécialités. A côté de tant d'inepties il paraît aujourd'hui, sans compter celles du passé, tant d'œuvres de valeur sollicitant la réflexion et la méditation que je m'en voudrais de gâcher de trop rares loisirs par des lectures stériles.

M. R.-H. W. a déformé le sens de mon article par des citations tronquées ou adroitement liées entre elles ; la méthode est connue ; elle a été utilisée avec maestria par la grande presse française dans ses comptes rendus du Congrès de Lille et j'en prévenais mes collègues pour les mettre en garde.

On me permettra d'ouvrir ici une parenthèse. Je ne pensais pas, à l'heure où j'écrivais mon premier article, que les récents événements de La Chaux-de-Fonds allaient déclencher une campagne de presse (où se distingue naturellement cette même *Action nationale*) qui est une nouvelle illustration de la basse démagogie dans laquelle peut sombrer ce que j'appelais « notre honnête presse suisse romande ». Quand vous aurez supprimé le 90% des affirmations diverses que vous avez pu lire ces dernières semaines, vous serez bien près de la vérité sur les incidents qui ont coïncidé avec la mort de mon ancien condisciple de collège, le Dr Eug. Bourquin.

Cela dit, j'en reviens à notre *Action nationale* pour la citer une dernière fois et n'y plus revenir. Elle a reproduit, en italiques, les passages de mon article qui l'ont le plus scandalisée et dont voici le dernier (discours d'A. Delmas) :

« La démocratie, dans le combat qu'elle livre au fascisme sur l'échiquier mondial, ne fera la preuve qu'elle est supérieure à ce fascisme que si, pour résoudre les difficultés immenses qui sont devant nous, elle sait s'imposer à elle-même une discipline que les autres régimes n'attendent que de la volonté des dictateurs. »

La conclusion de l'A. N., en caractères gras, suit immédiatement, brutale et sans réplique : « Que pensent, de ces ignobles insanités, les Chefs des départements d'Instruction publique des cantons romands dont les instituteurs, affiliés à la S. P. R., ont pour organe officiel le *Bulletin* en question ? »

« Qu'en pensent, enfin, les milliers de patriotes qui paient assez chèrement les chambardeurs à traitement fixe et à retraite, dans le genre de l'illuminé Rochat ? »

Pour ces plumitifs et leurs disciples, la démocratie est donc une « ignoble insanité ». Nous en prenons acte. Ils ont du moins ce mérite de ne laisser subsister aucune équivoque, car ils proclament bien haut, dans les numéros ultérieurs, qu'ils sont nettement anti-démocrates et anti-parlementaires (N° 194) ;... qu'ils ne « veulent plus de cette démocratie qui nous a été apportée à la pointe des baïonnettes françaises » (Quelle merveilleuse connaissance de notre histoire suisse ! N° 196), etc., etc.

Résolument attaché, n'en déplaise à ces messieurs de l'A. N., aux institutions républicaines de mon pays, je resterai jusqu'à mon dernier souffle, un « illuminé » démocrate ou, si vous préférez, un démocrate « illuminé », laissant volontiers aux lecteurs de l'A. N. le triste monopole d'être, avec ou sans traitement fixe, les « chambardeurs » de nos institutions démocratiques.

J'en viens à l'article de notre collègue Uldry que je remercie tout d'abord pour sa chevaleresque intervention. Il est toujours réconfortant de voir un plus jeune défendre un aîné mais, encore une fois, qu'il se rassure, je ne me sens pas « sali » par l'article du « plus jeune journaliste de la Suisse » et je n'ai rien perdu de ma sérénité coutumière. Sa jeunesse même me le rend sympathique ; il est une victime, avec beaucoup d'autres, des temps que nous vivons et du milieu dans lequel il se meut. L'agressivité, la violence de langage s'étalent à chaque page de l'A. N. Comment, dès lors, un jeune résisterait-il à l'ambiance et aux modèles proposés par ses aînés ? On n'a pas le courage, vraiment, de lui reprocher son manque de sagesse et de pondération, ses jugements massifs, ses affirmations intransigeantes, quand on mesure la peine qu'on a soi-même à se dégager d'un milieu, d'une ambiance, pour conserver un jugement à peu près libre. On ne peut que plaindre notre jeunesse de vivre dans le triste monde que nos aînés lui ont légué. Elle croit sincèrement que le langage violent, les termes à l'emporte-pièce, les propos outranciers sont signes de force et de courage, alors qu'ils ne révèlent

que faiblesse et désarroi de la pensée. C'est là que gît le mal et R. Uldry a cent fois raison de le souligner. C'est donc aux aînés que j'en veux, à ceux (ce sont peut-être des intellectuels) qui « cultivent sans discernement — ou plus souvent consciemment et habilement — ces germes et qui exploitent une suggestibilité naturelle ».

Nous venons d'en faire, une fois de plus, la triste expérience dans notre ville : Notre jeunesse, celle des écoles en particulier, est embrigadée dans des formations politiques de droite ou de gauche ; elle manifeste sur la voie publique, crie des journaux, se passionne pour les faits plus que pour les idées et, à l'âge où la générosité naturelle des jeunes les pousse les uns vers les autres, on peut voir, dans telles classes, des animosités, artificielles, ô combien, s'allumer. Qu'on laisse aux « vieux » le triste privilège de se déchirer par la parole et par la plume mais, de grâce, qu'on respecte nos jeunes, qu'on les laisse vivre leur âge, qu'on n'empoisonne pas leurs pensées et leur cœur avec les mêmes ferments de haine et de discorde qui empoisonnent notre vie politique actuelle ! L'heure sonnera bien trop tôt, pour eux, d'entrer dans la lice pour se mêler aux luttes, si souvent vaines et stériles, des adultes. Qu'on laisse donc nos jeunes à leurs études, qu'on s'efforce de développer leur cœur et leur conscience, leur esprit critique et leur jugement ; en un mot, qu'on leur apprenne à penser au lieu de les lancer dans la vie avec des idées et des jugements tout faits, sinon quelles élites allons-nous préparer pour notre pays ?

Autorités scolaires et Eglises se sont émues de cet état de choses et se proposent de réagir ; il en est temps. Les instituteurs ne seront pas les derniers à se joindre à elles : ils resteront fidèles, ce faisant, aux conclusions du rapport Willemin votées au Congrès des Montagnes neuchâteloises.

Et merci à notre collègue Uldry d'avoir, avec tant de cœur et de pénétration, posé ce douloureux problème. J. ROCHAT.

VAUD

LA SANTÉ DES ÉCOLIERS (*Retardé*)

Le Grand Conseil vient de prendre une décision importante au sujet de l'assurance-maladie infantile. Dorénavant les soins pour accidents ne seront plus payés par la caisse. Les accidents que nous pourrions appeler « scolaires » ne devraient au moins pas en être exclus : c'est une tranquillité pour le maître d'envoyer au docteur l'enfant qui s'est tordu le pied, qui présente des symptômes d'infection après une chute dans le préau ou une blessure avec sa plume, afin de ne pas porter le poids d'une négligence qui peut être fatale.

800 000 francs ont été payés cette année par la caisse pour frais médicaux et pharmaceutiques. C'est cher, évidemment. Toute question que l'on agite à l'heure actuelle nous ramène invariablement

à ce refrain qui traîne avec lui les maladies sociales les plus graves : crise, calculs, déséquilibre et paralysie.

N'en faisons pas supporter les conséquences à nos enfants.

* * *

La question des médecins scolaires officiels entre dans une nouvelle phase. Le Conseil d'Etat devra en faire une étude pour la session prochaine. Mais comme c'est encore une affaire d'argent, 50 à 80 000 fr. que l'Etat devrait déboursier en plus pour assurer le service dans toutes les classes du canton, on voit à quelles difficultés se heurtera le projet. Nous formons des vœux pour une solution satisfaisante et... peu onéreuse !

* * *

Dans certaines communes du canton, le *nettoyage des classes* est encore effectué par les enfants, contrairement à l'art. 101 de la Loi primaire ; la sous-commission de gestion en fait la remarque dans son rapport. En effet, si beaucoup de collèges sont bien tenus, d'autres donnent une piètre idée du niveau d'hygiène scolaire de notre 20^e siècle. Nos collèges doivent être des modèles d'ordre et de propreté et non des lieux « intouchables ». Réparons, nettoyons, assainissons, ne désarmons pas en pensant toujours aux économies. L'argent économisé sur la santé des enfants se dépense plus tard dans les sanatoria. Nous ne pourrons jamais assez le dire et le répéter.

L. Cz.

Echos de presse.

Le docteur Lestchinski a rompu une lance, dans le *Journal de Montreux*, en faveur de la *chaussure d'enfant rationnelle*, protégeant le pied, le soutenant et lui assurant une bonne assise plantaire. Des souliers sans talons ou talons trop plats ou avec des semelles en caoutchouc ne donnent pas l'appui nécessaire ; en outre, le caoutchouc n'étant pas poreux, l'aération n'est pas suffisante et il s'ensuit des troubles chroniques qui diminuent l'endurance à la marche et la force corporelle.

Un bon soulier de cuir bien confectionné est le seul recommandable.

* * *

Les *douches scolaires* sont un sujet de tension entre famille et médecin ou infirmière. Elles existent à Lausanne depuis 30 ans et le Dr Wintsch en fait dans la *Feuille d'Avis* une étude approfondie. Les parents rénitents ou capons rendent un mauvais service à l'enfant dans ce domaine. « Le rôle du médecin et de l'hygiéniste est, même contre ses propres aises, de maintenir ferme une institution qui offre des avantages certains à tout le monde, puisque les douches fortifient les enfants par plus de souplesse musculaire et une meilleure respiration. »

* * *

Quand la séance de *gymnastique* sera un amusement au lieu d'une leçon, quand elle sera une récréation attrayante, au lieu d'être une contrainte, elle changera nos enfants au physique et au moral...

* * *

Le *surmenage scolaire* se traduit par dépression ou énervement, anxiété, perte de poids, diminution de la capacité respiratoire, serrement épigastrique, maux de tête, insomnies, troubles digestifs, changement d'humeur ; cet état pathologique peut mettre longtemps à se caractériser, le passage de la fatigue au surmenage étant absolument insensible...

Le surmenage en période de croissance est trop souvent un avant-coureur de la tuberculose. (Vie et santé.)

GENÈVE U. I. P. G. — DAMES ET MESSIEURS

Les collègues conjoints qui ne seraient pas d'accord de continuer à abandonner un de leurs deux abonnements à l'*Educateur* en faveur d'un membre honoraire, sont priés d'en aviser un des soussignés avant le jeudi 6 mars. Nos deux comités tiennent à remercier vivement ceux de nos collègues qui permettent à nos Anciens de s'intéresser à la vie de notre société. Juliette BORSA, Charles DUCHEMIN.

U. I. P. G. — MESSIEURS

COMITÉ POUR 1937

Président : Ch. Duchemin, Cartigny, tél. 88.413 ;

1er Vice-président : Ad. Lagier, correspondant au *Bulletin* :

2e » » : Ls Servettaz, Grand-Lancy ;

Trésorier : Ls Richard, 7, ch. de Roches, tél. 52.853 ;

Secrétaires : Ph. Genequand et R. Uldry ;

Membres adjoints : P. Passello, G. Willemin, A. Gaud, Ed. Gaudin, R. Maison.

AVIS

Le comité rappelle que les changements d'adresses doivent être régulièrement communiqués à notre caissier.

— Les cartes de membres de l'U. I. P. G. 1937 seront prêtes dans une quinzaine de jours. A. L.

U. I. P. G. — DAMES

Notre section a demandé à M. Rob. Dottrens, directeur d'écoles, de bien vouloir exposer le sujet de l'*Education individualisée* et de l'*enseignement par les fiches*. Cette causerie aura lieu le *vendredi 12 mars*, et le *16 mars* nous aurons la possibilité de nous renseigner pratiquement auprès de nos collègues du Mail.

Des renseignements complémentaires paraîtront dans le prochain *Bulletin*. Réservons donc nos deux après-midis des 12 et 16 mars.

J. B.

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

Séance du samedi 6 février 1937

Après la lecture de trois procès-verbaux, le Comité accorde *deux prêts* à des sociétaires qui ont dû hisser le pavillon S. O. S. Il est de fait que, depuis l'énorme baisse des traitements, tout événement coûteux, tel que maladie de longue durée, poupon, opération, met sens dessus dessous le budget d'un jeune ménage. Avec les perspectives que fait entrevoir la dévaluation, le nombre des drames économiques ira grandissant parmi nous.

L'assemblée des délégués aura lieu le *20 mars* à Neuchâtel. Les mandataires de chaque section voudront bien prendre note de cette date et les présidents de section feraient bien de la rappeler aux intéressés. Que le Val-de-Ruz, en particulier, veuille bien entendre ma prière ; l'an passé, tous les fauteuils de sa délégation restèrent vides.

M. Albert Dolde et Mlle Marguerite Steiner, tous deux à Neuchâtel, sont chargés de vérifier les comptes de l'Exposition scolaire pour l'exercice écoulé. La section de Neuchâtel désignera leurs suppléants.

Le trésorier, M. Julien Rochat, fait ensuite rapport sur les *comptes de 1936*. Recettes : fr. 8828,25 ; dépenses : fr. 8942,95 ; déficit : fr. 114,20. Nous voilà donc, à notre tour, précipités dans l'universel péché du déficit. Mais nous avons l'espoir d'en sortir, si l'on veut bien maintenir la cotisation à son chiffre actuel. Cela est d'autant plus nécessaire qu'il a été décidé, en assemblée générale, de renforcer notre mécanisme administratif, et que, d'un autre côté, notre effectif va passer de 440 à 421 membres.

Les comptes de la *Caisse d'entr'aide* accusent les chiffres suivants : recettes, fr. 2376,94 ; dépenses fr. 1703,45 ; boni fr. 673,49. La cotisation réduite de fr. 5,— à fr. 2,— a produit fr. 860,—. Sans cet apport, il y aurait eu excédent de dépenses de fr. 186,51. Quoiqu'il soit difficile de prévoir les charges de l'exercice en cours, le C. c. juge prudent de ne pas modifier le chiffre de la cotisation. Nos délégués en décideront. La caisse a payé 117 journées de remplacement d'institutrice et accordé, à des instituteurs, 4 prêts d'un montant de fr. 1240,—.

Un projet de revision des articles 13 et 28 de nos statuts est établi conformément aux décisions de l'assemblée générale du 5 décembre dernier. Il sera soumis à l'approbation des délégués et au vote des sections.

Des renseignements provenant de diverses sources sont échangés

sur la marche des travaux de la commission parlementaire chargée d'examiner le projet de loi sur le Fonds scolaire. Les questions les plus importantes ne sont pas encore résolues, à la date du 6 février. L'expert qui a assisté à toutes les séances est chargé d'établir quantité de nouveaux calculs. Le C. c. verra s'il y a matière à intervention auprès du Grand Conseil quand le projet aura été mis au point.

M. Emile Robert, de la Sagne, demande à se rattacher à la section du Locle, comme tous ses collègues de l'endroit. Accordé.

Une demande de secours qui sort du cadre de la Caisse d'entr'aide est renvoyée au Bureau romand avec recommandation.

Le président donne enfin connaissance d'une lettre au ton saugrenu adressée au C. c. par un jaloux qui se plaint de la concurrence que lui fait un de nos membres. Or, l'occupation visée n'est pas rétribuée, et le fâcheux plaignant en est pour ses frais d'éloquence de brasserie. Il traite, en effet, les régents neuchâtelois de « petits seigneurs » parce qu'ils ont leur « bifteck » assuré. Que M. Vittoz veuille bien noter ce succulent néologisme digne de la collection cacographique présentée dans l'*Educateur*. Quant au « bifteck » servi aux barons du participe, je noterai qu'il est devenu singulièrement coriace et que sa qualité va baisser encore sous l'effet de la dévaluation et du nouveau tribut à payer au Fonds scolaire.

Et, je m'en voudrais, de ne pas citer l'émouvante pensée qui termine l'épître. *Ne pensez-vous pas*, conclut l'auteur, *qu'un homme chargé de développer les sentiments du cœur, de l'esprit et du désintéressement, et tout et tout* (et tralalaïtou, voilà encore pour M. Vittoz) *dans la jeunesse doit montrer l'exemple par ses actes*. Nous pensons surtout qu'il si notre homme avait profité des leçons de son maître, il accorderait aujourd'hui lui-même ses actes avec sa grandiloquence et nous laisserait la paix.

Il faudra revenir prochainement à la croisade contre les gains accessoires. Ce ne sont pas seulement les envieux qui partent en guerre ; c'est de haut maintenant qu'on attaque notre infortunée seigneurie.

J.-Ed. M.

CHEZ NOS VOISINS

Allemagne. — *Enseignement privé.* — Le ministre de l'éducation vient de publier une ordonnance fixant les conditions exigées pour pouvoir donner des leçons ou ouvrir une école particulière. L'autorisation ne sera donnée qu'à celui qui pourra fournir pour lui et son conjoint les preuves de ses origines aryennes et de ses convictions nationales-socialistes. Les directeurs et le personnel des établissements privés d'éducation doivent signaler leur mariage aux autorités : si leurs conjoints ne présentent pas les mêmes garanties, ils perdent le droit d'enseigner. Ces instructions se rapportent également aux étrangers.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LE PREMIER CHAPITRE DE L'AVENTURE HUMAINE

Importance éducative de l'étude de la préhistoire.

S'il est une étude qui peut exalter dans l'enfant l'homme futur, c'est celle de la préhistoire. Le mystère des cavernes, les secrets du fond de nos lacs exercent un attrait puissant sur l'esprit de l'enfant. Le prodigieux roman qu'est celui de l'homme préhistorique lancé à la conquête de la terre avec ses mains nues est d'un intérêt prodigieux ; apprenons à en tirer un meilleur parti pour l'éducation de nos élèves.

En effet, les leçons sur cette époque lointaine ne constituent le plus souvent qu'une préface brève, un avant-propos à l'enseignement de l'histoire nationale. L'enfance de l'humanité mérite plus de considération.

L'émouvante leçon que nous donne l'homme préhistorique, il faut que tous la comprennent. L'audace quotidienne, la longue patience, la farouche obstination, la discipline imposée à ses nerfs et à ses muscles : tout cela, nous le trouvons chez l'Ancêtre.

Le scoutisme a déjà su mettre à profit le goût de la découverte, de l'aventure, l'instinct du vieux chercheur de pistes, du creuseur de pirogues, du bâtisseur de ponts. L'école n'en a pas su faire autant. Et, qu'on ne me dise pas que l'enfant de nos degrés primaires aura de la peine à pénétrer dans un domaine trop vaste pour lui ; c'est l'enfant qui saura le mieux apprécier l'énergie, l'intelligence de l'homme primitif, puisqu'il a à résoudre lui-même les problèmes qui se sont posés aux origines de l'humanité. Il est vrai qu'il parcourt en quelques années le chemin que l'homme quaternaire a mis des millénaires à parcourir : mais leurs chemins n'en sont pas moins parallèles.

Le progrès est plus grand et plus sensible entre le coup de poing chelléen et la hache à double emmanchure qu'entre le quinquet et la lampe à incandescence. Pourquoi ne pas en montrer mieux toute l'importance ?

Si la caverne nous livre les traces du premier artisanat et des premières représentations graphiques, elle nous découvre les signes profondément émouvants du premier agenouillement. Il y a autant de grandeur dans les fresques magdaléniennes que dans certains monuments des plus belles époques de l'histoire. Le passage du clan à la tribu a autant d'importance que la fondation de l'empire de Charlemagne.

L'enfant ne doit pas ignorer ces choses.

Toutes les activités seront sollicitées par l'étude de la préhistoire, tous les intérêts mis en éveil. Par elle notre enseignement peut déve-

lopper le sens de la solidarité humaine comme il contribuera à donner aux élèves plus de goût pour l'activité manuelle. (Modelage, tissage, fabrication des nœuds, tous les éléments de la technique primitive.)

La sensibilité artistique de l'élève ne peut rester inerte devant les splendides représentations picturales de la grotte d'Altamira ou de celle de Fond de Gaume. Son activité créatrice lui suggérera les solutions possibles au problème de la pierre à emmancher, à la question du trou à forer ou à celle du pieu à enfoncer.

Nous avons la chance d'habiter un pays où les restes des époques préhistoriques sont nombreux ; nos musées sont riches en documents de toutes espèces, nous serions impardonnables de n'en pas tirer profit pour nos leçons.

Nous avons l'intention de revenir sur ce sujet que nous estimons de grande importance et de donner des indications plus précises. Pour le moment, nous nous bornons à attirer l'attention de nos collègues sur une partie du programme d'histoire qui est trop souvent négligée.

Alb. R.

LA BAGARRE CONTINUE

ou

Monsieur Lancelot remet ça.

La répétition, qui amuse en France, ne déride personne en Suisse, si j'en juge par ces lignes sévères qui me sont transmises de Lausanne :

« Qui donc a prétendu que notre organe corporatif n'est pas lu ?... La presse s'occupe de notre journal. Rappelons que l'automne dernier il eut les honneurs du *Temps* (17 septembre et 8 octobre). Lancelot cita l'*Educateur et Bulletin corporatif de la Suisse romande. Dieu, humanité, patrie*. Cette appellation lui plaisant, il la répète plusieurs fois, sans oublier un mot, avec une satisfaction que nous avons peine à comprendre. »

Mon honorable contradicteur s'étonne à juste titre de me voir chercher un effet de répétition, ici tout à fait contre-indiqué. Le titre *in extenso* du *Bulletin corporatif* est trop pittoresque pour ne pas faire *da se* son petit effet du premier coup.

Après la semonce que je viens de citer sans retrancher un mot, mon correspondant inconnu a jugé à propos de donner un coup de ciseau en travers de la page, de sorte que je ne sais pas ce qui vient dessous ; mais il a laissé intacts deux autres feuilles, où je lis ce titre menaçant : « Langue d'aujourd'hui, langue de demain ».

Il s'agit d'abord du bon usage de la prononciation. « Quel usage ? Il n'y a pas à hésiter : c'est l'usage d'outre-Jura. » Ah ! vous m'avez fait peur...

Me voilà rassuré quant à l'accent et même quant à certains idiotismes. Le collaborateur du *Bulletin*, etc., veut bien condamner

Il est d'jà luin pour *Il est déjà parti* et *J'comprends* pour *D'accord*. Malheureusement, il est latitudinaire sur des points de dogme. « Malgré les protestations des puristes, écrit-il, admettons chez nos élèves l'acception récente du verbe *baser*. Une statistique basée sur... Tu t'es basé sur des données fausses. »

Je n'y vois aucun inconvénient. Il y aura toujours des gens qui écriront bien et d'autres qui écriront mal. Si vous pensez que votre rôle de maître est d'enseigner à mal écrire, c'est affaire entre votre conscience et vous.

« Ne leur en voulons (*sic*) pas trop pour un argotique *chançard*, *veinard*, bien que l'abbé Vincent déplore qu'on abuse du suffixe *ard*... »

J'ai souligné en passant « Ne leur en voulons pas » parce que l'impératif de vouloir est *veuille*, *veillons*, *veuillez*. Il est vrai que certains dictionnaires et certaines grammaires ont la complaisance d'admettre *voulons*, *voulez*, pour ne pas faire honte aux personnes qui ne savent pas leurs conjugaisons, mais la gent puriste n'admettra jamais cette tolérance.

J'achève ma citation : « Corrigeons : on n'a *personne nommé*, *personne vu* ; mais ne leur faisons pas un *grief grave* (*sic*) de *Je me rappelle de lui*, qui est de la langue de demain. » Voilà qui passe la permission. *Je m'en rappelle* ne sera pas demain de la langue des *happy few* qui sauront encore le français, et il est depuis au moins avant-hier de la langue des gens qui ne le savent pas.

On ne s'étonne pas, d'ailleurs, de le voir consacré par anticipation dans le *Bulletin corporatif*, etc., etc. ; car, s'il est peu d'exemples de cette faute vulgaire chez les écrivains curieux de correction, l'un des plus notoires est du Citoyen de Genève. LANCELOT.

Extrait de *Le Temps*, 11 février.

INFORMATIONS

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

La Fête du *Livre d'or* pour écoliers abstinents aura lieu le jeudi 4 mars à 14 heures 30, à la salle Centrale, place de la Madeleine 10, avec le programme suivant :

Films sonores :

1. **La Hollande.**
2. **Jimmy**, un garçon qui a bon cœur.
3. **Un orchestre original** (comique).

Les élèves inscrits au « Livre d'or » (abstention de boissons alcooliques de septembre 1936 à février 1937) sont cordialement invités.

PROGRAMME D'ÉTUDES TESSINOIS

Introduction à une étude plus détaillée.

Le nouveau programme qui a vu le jour en 1936 est le fruit de vingt, trente années de travail. Il doit être considéré comme le plan devant régler toute la vie scolaire élémentaire et primaire.

A quoi visons-nous, que voulons-nous ?

Aucune incertitude ne doit subsister. Nous ne pouvons que répéter ce que nous ne cessons de dire depuis des dizaines d'années. Nous voulons une école bien enracinée sur le coin de terre, une école qui soit en harmonie avec son milieu, qui sache réagir devant ce milieu pour en éliminer les imperfections et les défauts et qui prépare des formes meilleures de vie civilisée. Programmes, école, pédagogie et didactique, matières d'enseignement, étude du sol natal, tout cela pour faire œuvre utile, pour notre pays, — pays petit, pauvre, purement rural. Nous sommes loin de l'école enfermée entre quatre murs, comme en une tombe, de l'école myope qui ne pense qu'à l'instruction matérielle et aux examens. Nous voulons une école qui soit fonction de la civilisation du pays natal.

L'aspect pris par la soi-disant « civilisation » mécanique et industrielle doit nous mettre en garde contre le fait qu'il ne s'agit pas, dans l'étude du milieu et dans toute la vie scolaire, de trouver de beaux sujets de leçons et d'étaler sa virtuosité didactique, mais bien de réunir des points de base, psychologiques et éthiques, propres à contribuer à redresser notre vie sociale d'hommes civilisés et à maintenir cette vie dans une saine orientation.

Extrait de l'ÉDUCATEUR.

trad. : L. D.

OPINIONS

D'« Esprit », revue internationale, Paris, nous extrayons les passages suivants (N° de février 1937, Témoignages d'instituteurs sur la « Condition de l'instituteur »).

Nos collègues français y discutent de la culture de l'instituteur, mais surtout des questions brûlantes pour eux, du cléricalisme, de l'anticléricalisme, de la neutralité et du syndicat.

Culture.

Je crois qu'on saisira assez bien la condition de l'instituteur en se rappelant ce qu'on lui a demandé d'être ou plutôt de représenter : un pédagogue, c'est-à-dire une personne exercée dans l'art d'enseigner ; un intellectuel ; un apôtre. C'est beaucoup...

La pédagogie, la culture, l'apostolat, ces trois termes, à première vue, semblent unis par un lien naturel. A l'usage, on s'aperçoit

qu'il n'en est rien. La pédagogie, dans le cycle des études primaires, n'incline pas forcément le maître à se cultiver (beaucoup d'excellents maîtres, bien notés, possesseurs en effet du don pédagogique sont presque sans culture) ; la culture ne se ramène pas fatalement à l'exercice de la profession (les plus cultivés ne sont point toujours les plus portés sur le métier) ; et l'apostolat quand il est sincère, surtout quand il est sincère, n'est guère compatible avec la situation de fonctionnaire. ... Un pharisaïsme laïc, assez odieux, devait forcément naître de ces termes ampoulés (vocation, mission, sacerdoce, caractère sacré du métier). Les vraies vocations sont rares, qu'on ne l'oublie pas. Et puis, devant cette phraséologie, pensez à la manière dont sont recrutés les instituteurs. Se demandent-ils seulement, se demande-t-on pour eux s'ils auront les qualités qui font les bons pédagogues ? Non, il s'agit uniquement de savoir s'ils pourront franchir l'obstacle des concours... Choisir une profession selon ses aptitudes et ses goûts, c'est là, à notre époque, un privilège de riche...

Sur la culture de l'instituteur.

Qu'il (*l'instituteur*) revendique l'accession à une véritable culture, au lieu de se borner à se cabrer devant le mot primaire dont les sots ont fait une injure. La bourgeoisie n'a pas le droit de reprocher leur primarisme à ceux devant qui elle tenait close la porte de ses lycées et de professer, par une élégance intellectuelle facile, le mépris des primaires quand elle s'est élevée contre toutes les mesures qui pouvaient justement en diminuer le nombre... Il faut tenir pour suspects ceux devant qui l'instituteur se réhabiliterait en changeant simplement de position politique, seul vœu qu'on fait pour lui dans bien des milieux...

Cléricalisme, anticléricalisme et neutralité.

D'un collègue de Haute-Savoie :

Les instituteurs confondent religion et politique de droite ? Peut-être. Mais l'immense majorité des catholiques ne fait-elle pas la même confusion ? Des libres penseurs sont-ils vraiment coupables s'ils ne sont pas au courant de ce que la plupart des croyants ignorent ?...

Pratiquement dans nos campagnes — et même dans nos villes — les catholiques sont en même temps les réactionnaires. Quand ils le peuvent, ils envoient leurs enfants à l'école libre. Il est, par conséquent, tout naturel que l'instituteur fréquente surtout les hommes de gauche.

Communiqué par R. J.

PRATIQUE**PROPOSITION**

Nous nous connaissons mal, entre gens du pays romand. Nos élèves, eux, s'ignorent à peu près complètement ; car si nous avons, nous, l'occasion de nous voir, de nous lire, les enfants souvent, n'ont pas cette possibilité.

Ensemble, nous pourrions essayer quelque chose d'intéressant. Obtenir que des élèves de divers coins de notre terre, par l'intermédiaire de l'*Educateur*, renseignent leurs camarades des autres cantons sur leurs occupations, leurs plaisirs, leurs soucis, en bref, sur leur vie quotidienne.

Oh ! ne vous effrayez pas : il ne s'agit pas ici, d'une vaste enquête avec analyses, graphiques et statistiques.

Ce que j'attends de vous est beaucoup plus simple. Demander aux enfants de différentes régions, plaine et montagne, ville et campagne, qu'ils nous montrent leurs actions, qu'ils nous fassent pénétrer dans leurs pensées au moyen de courtes compositions.

Pas de cadres rigides, pas de recherches de style ; quelques observations, une langue directe et sincère.

Les titres à proposer, c'est à vous de les trouver. Cependant, il est nécessaire de s'entendre sur quelques points.

Puisque notre propos est de composer en quelque sorte : « Les heures du gosse romand » (surtout en dehors de celles consacrées à l'école), cherchons à diviser sa journée en fragments que l'élève puisse facilement considérer d'un seul coup d'œil. Ce qu'il fait du moment où il se lève à celui où il s'assied à son pupitre en classe ; puis, du moment où il quitte l'école à celui où il se couche peut être décrit en quelques courts chapitres bien différenciés. L'en-tête de ces chapitres dépendra des conditions de lieu, de métier, de vie.

Comme point de départ, je vous suggère déjà deux titres :

1. Le meilleur moment de ma journée.
2. Le coin que je préfère.

Ces deux sujets choisis dans le dessein d'obtenir, d'une part, des actions, d'autre part, un paysage, un cadre caractéristiques. Et maintenant, j'attends vos envois de textes d'enfants, et vos suggestions pour la suite du travail. A l'ouvrage ! Réd.

LECTURE FOUILLÉE ET RÉDACTION

Texte modèle : **La locomotive.**

Cette vilaine bête en fer, trapue, ventrue, hérissée de boulons, qui s'avance en faisant trembler le sol, pareille à un éléphant, épouvante bien des gens à première vue. Cependant, elle n'est pas mauvaise, elle se laisse mener avec le petit doigt comme une demoiselle au bal. Il y a des exceptions sans doute, et si la plupart sont plaisantes et bien aimables, il s'en rencontre aussi d'indignes.

Malgré tout, dans notre partie, sage ou méchante, on aime sa machine, comme le marin son bateau. On s'y attache ainsi qu'à un enfant, et quand elle devient trop fatiguée, qu'elle tombe en décadence et qu'il faut la remiser, vrai ! c'est un crève-cœur. La nouvelle est plus coquette, pleine de bonne volonté ; elle cherche tant qu'elle peut à se faire bien venir ; ta, ta, ta, tu n'es plus ma vieille commère !... il faut du temps avant de couler bon ménage à nous trois avec le chauffeur... C'est toute une affection à recommencer.

Henri LAVEDAN.

Vocabulaire.

Les noms. — Boulon : pièce en fer formée à un bout d'une tête et, à l'autre, d'un pas de vis pour recevoir un écrou ; boulonner, déboulonner. — décadence : commencement de la ruine. — Crève-cœur : ce qui cause une vive déception ; des crève-cœur. — Commère : femme bavarde. — Affection : attachement, amitié tendre.

Les adjectifs. — Trapu : ramassé ; gros et court. — Hérissé : dressé verticalement ; cheveux hérissés ; un pays hérissé de montagnes ; une planche hérissée de clous ; une pelote hérissée d'aiguilles et d'épingles ; un terrain hérissé de ronces, de fils barbelés, d'épines etc. — Indigne : qui ne mérite pas ; être indigne de vivre ; qui déshonore ; conduite indigne. — Coquette : qui cherche à plaire.

Les verbes. — Se laisser mener par le petit doigt comme une demoiselle au bal ; se faire mener martin-bâton. — Se faire bien venir : se faire bien voir. — Remiser une vieille machine, un péclot, de la ferraille, des outils aratoires, un char de foin, etc. — Tomber en décadence, en désuétude, en enfance. de Charybde en Scylla (d'un mal en un pire). — Recommencer une affection. — Couler bon ménage ; couler une vie tranquille ; couler des jours heureux ; couler une heureuse retraite (fam. se la couler douce).

L'interjection. — Ta, ta, ta, dont on se sert pour interrompre quelqu'un en exprimant qu'on ne croit pas ce qu'il vous dit. Dans le même ordre d'idée, les expressions ça va ! ; tout beau ! ; tout juste ! ; tope ! ou tope-là !

Grammaire, orthographe. — Permutation des deux premières phrases à l'imparfait. Transposer le 1^{er} alinéa à la deuxième personne du présent de l'indicatif : tu es une vilaine bête...

Rédaction. — La première phrase du deuxième alinéa se prête particulièrement bien au jeu des mosaïques : malgré tout, dans notre partie, sage ou méchante, on aime sa machine, comme le marin son bateau ; dans notre partie, malgré tout, on aime sa machine, sage ou méchante, comme le marin son bateau ; etc...

Imitation. — Sur le modèle du deuxième alinéa, en parlant d'un péclot démodé. — Pour les fillettes : une vieille machine à coudre.

Imagination. — Je parle au rouleau compresseur.

Communiqué par Loos.

La charrette.

Lartigaud finit par s'y mettre. Il acheta une grande caisse qui avait contenu du savon. L'épicier, avec lequel il était en bons termes, ne la lui vendit que huit sous. Il fit confectionner par le charron quatre petites roues pleines, en bois. Le charron ne voulut pas qu'il les lui payât. Elles n'étaient pas élégantes, mais elles pouvaient rouler. Lartigaud monta la caisse sur les roues, puis il lui ajouta, en guise de brancard, un bâton qui, muni d'une traverse, formait la croix. Quand toutes ces opérations furent terminées, il avait fabriqué une charrette.

.....

Dans une charrette, on peut mettre autre chose encore que des frères et des sœurs. On peut emporter des jouets, le goûter de quatre heures, une bouteille d'eau et de vin, on peut s'éloigner, on peut partir. Il n'est pas nécessaire que l'on soit seul. Des amis peuvent vous accompagner.

Aussi quand, le lendemain du jour où la charrette fut faite, un jeudi, se leva sur la ville, ce fut comme si les barrières qui, jusqu'alors, leur avaient fermé le monde, s'ouvraient pour les laisser passer.

(Charles-Louis Philippe : *Dans la petite ville.*)

VOCABULAIRE

Comment faites-vous ?

Tous les lundis, les élèves écoutent, une heure durant, l'explication des mots du vocabulaire. Ils les emploient dans des phrases plus ou moins gauches, cherchent des antonymes, des expressions... Tous les jours, après avoir écrit les mots qu'ils devaient apprendre, ils en redonnent le sens et recherchent des exemples. Chaque semaine, on consacre ainsi une heure trois quarts ou deux heures à l'étude du vocabulaire. Les revisions montrent l'inefficacité de cette méthode : les deux tiers des résultats sont insuffisants. Et pourtant, que de peine on se donne ! Dans le chapitre sur l'intelligence (*Vocabulaire*, p. 69), il a fallu distinguer les nuances qui séparent :

la clairvoyance,	et expliquer	perspicace,
la perspicacité,		circonspect,
la subtilité,		sceptique,
l'originalité,		spirituel,
le préjugé,		subtil,
l'omission		erroné,
la réminiscence.		équivoque,
		ambigu.

Le lendemain déjà, il n'en restait rien, ou presque. Comment faites-vous ? Estimez-vous suffisant que les enfants sachent l'orthographe des mots, sans en connaître le sens ? Les revisions du vocabulaire donnent-elles des résultats comparables aux examens d'arithmétique ou de géographie ? Si oui, comment faites-vous ? Si non, à quoi faut-il attribuer ce déficit constant ? Robert JAQUET.

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud

Ouverture de l'année scolaire 1937- 1938 :

LUNDI 12 AVRIL 1937

Examens d'admission :

LUNDI 12 AVRIL A 8 HEURES

Age d'entrée en première année : 14 ans au 15 octobre

Les inscriptions doivent être prises avant le 25 mars 1937. Voir la *Feuille des Avis officiels* des 19 février et 5 mars.



Cours officiels d'allemand

organisés par le Canton et la Ville de St-Gall à

L'INSTITUT POUR JEUNES GENS

sur le ROSENBERG près ST-GALL

L'unique école privée suisse avec cours off. d'allemand. Possibilité de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité, diplôme commercial). Juillet-sept. : Cours de vacances.

Empaillage

de tous les
animaux
pour écoles

Chamoisage de peaux — Fabrication de **Fourrures**

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



L'ALLEMAND

à l'Ecole Tamé, Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pour tous. Prép. examens emplois fédéraux. Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

Collège scientifique cantonal

Année scolaire 1937-1938

Examens d'admission pour toutes les classes : Samedi 20 et lundi 22 mars, à 7 heures.

Age minimum pour entrer en 5^{me} : 11 ans dans l'année. Les meilleurs élèves primaires y sont admis sans examen. Tous renseignements auprès du directeur (chaque jour de 11 à 12 heures).

Inscriptions au Secrétariat jusqu'au mercredi 17 mars 1937 ; pièces exigées : un livret scolaire officiel vaudois ; à ce défaut, acte d'état-civil et certificat de vaccination.

Rentrée des classes : lundi 12 avril 1937, à 14 heures.



DEUX VOYAGES EN ITALIE

1^o du 5 au 15 avril :

dans le pays de Saint-François d'Assise (Pérouse - Sienne - Orvieto - Assise - République de San Marino).

2^o du 2 au 17 mai : En SICILE.

Organisés et accompagnés par M. G. Mugellesi, pasteur italien, Vevey, qui enverra le programme détaillé, ainsi que l'Agence de la Harpe S. A., à Vevey.

**Une bonne annonce, répétée
suffisamment dans le journal
approprié,
sera toujours productive.**

**Pour toutes vos annonces, adressez-vous
à Publicitas S.A., 13 rue Pichard, Lausanne
Téléphone 27.366**

FLORENCE-ROME

évent. : Sienne et Naples - du 3 au 13 avril. Prix approx. 150 fr. tout compris (voyage et hôtel).

S'inscrire auprès de M. Chantrens, inst., Montreux, jusqu'au 3 avril.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Enseignement de l'italien

GRAMMATICA ITALIANA

teorica et pratica ad uso dei Francesi

par

Giovanni STUBBE

professeur dans les Ecoles secondaires de Lausanne.

Un volume in-8° cartonné avec une carte de l'Italie et un plan de Rome . . Fr. 5.50

Les qualités d'ordre et de clarté de cette nouvelle grammaire, l'emploi de tableaux synoptiques, clairement disposés, en font un instrument de travail des mieux appropriés aux classes.

Son ossature grammaticale sert de charpente à de nombreux exemples et exercices variés. L'usage constant de la langue italienne, dont la compréhension est facilitée par la traduction française intercalée permet à l'élève de se familiariser dès l'abord avec l'idiome nouveau. La grammaire est pourvue en outre d'indications phonétiques : accent tonique et sons doubles et d'un vocabulaire important. Ce manuel sera fort apprécié par tous ceux qu'intéresse l'étude si attrayante de la langue du Dante.

I VERBI ITALIANI

Coniugati senza abbreviature

par

Max-H. SALLAZ

Professeur au Collège scientifique cantonal de Lausanne.

Un volume in-16, plein toile Fr. 1.80

Ce petit volume est fort utile à tous ceux qui apprennent l'italien dont les verbes ont la réputation d'être difficiles ; il est destiné à en faciliter l'étude et l'emploi.

Cet ouvrage rend des services non seulement aux élèves, mais encore à tous ceux qui ont à s'exprimer dans notre troisième langue nationale.

ANTHOLOGIE ITALIENNE

par

Arnaldo ARZANI

Un volume in-16, cartonné Fr. 3.60

Cette anthologie réunit des extraits des principaux écrivains de la littérature italienne et offre aux élèves l'utile complément de leurs études grammaticales.

Dans la première partie on a groupé, chronologiquement, des morceaux d'auteurs du XIII^e au XIX^e siècle et dans la deuxième des prosateurs modernes ; la dernière est consacrée aux contemporains.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle